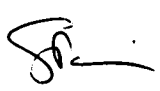


Bordereau attestant l'exactitude des informations - MARSEILLE - 1303 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 06/03/2026 - 3532 - 2021 B 01032 - 894 660 141 - A AND B MAKE 3

A and B make 3
Bilan
31 décembre 2025

(Euros)

Immobilisations	1 063
Clients et comptes rattachés	0
Autres Actifs courants	346
Trésorerie et équivalents	18 955
TOTAL ACTIF	20 364
Capital souscrit – appelé, versé	2 000
Réserve légale	200
Autres réserves	0
Report à nouveau	20 109
Résultat de l'exercice	-1 575
Capitaux Propres	20 734
Fournisseurs et comptes rattachés	0
Autres Passifs	- 370
TOTAL PASSIF	20 364

Certifié conforme,

Marseille, le 5 mars 2026

A and B make 3

EURL au capital de 2 000 euros

dont le siège social est situé au 19 rue du Musée, 13001 Marseille

Immatriculé sous le numéro **894660141** au RCS de Marseille

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE

Sophie Paine demurant 6, rue Mazenod 13002 Marseille, associé unique de la société

A and B make 3, a pris les décisions concernant l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes annuels
- Affectation du résultat

Première résolution : approbation des comptes annuels

L'associé unique approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et se soldant par une perte de 1 575,13 euros.

Deuxième résolution : affectation du résultat

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 1 575,13 euros, de la manière suivante :

- En diminution du solde de report à nouveau créditeur pour la totalité.

L'associé unique

Sophie Paine

Signature de l'associé unique



Fait à Marseille, le 2 février 2026

A and B make 3

EURL au capital de 2 000 euros

dont le siège social est situé au 19 rue du Musée, 13001 Marseille

Immatriculé sous le numéro **894660141** au RCS de Marseille

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Sophie Paine demeurant 6, rue Mazenod 13002 Marseille, associé unique de la société **A and B make 3**, propose l'affectation de la perte de l'exercice clos au 31 décembre 2025 d'un montant de 1 575,13 euros de la manière suivante :

- En diminution du solde de report à nouveau créateur.

L'associé unique

Sophie Paine

Signature de l'associé unique



À Marseille, le 2 février 2026

A and B make 3

EURL au capital de 2 000 euros

dont le siège social est situé au 19 rue du Musée, 13001 Marseille

Immatriculé sous le numéro **894660141** au RCS de Marseille

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Sophie Paine demeurant 6, rue Mazenod 13002 Marseille, associé unique de la société **A and B make 3**, approuve l'affectation de la perte de l'exercice clos au 31 décembre 2025 d'un montant de 1 575,13 euros de la manière suivante :

- En diminution du solde de report à nouveau créateur.

L'associé unique

Sophie Paine

Signature de l'associé unique



Fait à Marseille, le 2 février 2026